

DOCUMENT 20

TÉMOIGNAGE D'UNE COLLÈGUE CÉRAMISTE DONT LE CONTRÔLE S'EST PLUTÔT BIEN PASSÉ

Il s'agit là, comme dans le document 19 d'un contrôle inopiné dans un atelier-boutique... à la différence de taille que cette céramiste avait commencé des démarches pour mettre son entreprise en conformité avec la réglementation.

De : Xxxx XXXXXXXX <xxxx.xxxxx@hotmail.fr> **Envoyé :** vendredi 7 juin 2019 16:16 **À :** [AAF](#) **Objet :** Contrôle de la DGCCRF dans mon atelier

Bonjour,

je viens à vous car je viens de lire la Lettre des Adhérents, notamment quant au sujet des normes réglementaires.

Comme je suis céramiste dans le Sud-Ouest et que j'ai été contrôlée il y a un mois, je me permet de vous écrire ce mail afin de vous informer.

Mon contrôle s'était bien passé. Suite à ce contrôle j'ai informé la CMA de la Dordogne, le Pôle Expérimental des Métiers d'art de Nontron, ainsi que Christine XXX, la Déléguée Régionale de mon secteur, elle aussi céramiste, afin qu'elle informe la communauté.

La CMA 24 a déjà commencé à faire des recherches afin d'informer les céramistes des documents à présenter afin de correspondre aux attentes de la DGCCRF.

Pour mon impression, j'ai eu une "bonne" surprise car je craignais ces contrôles, et finalement la dame venait pour informer, pas pour pénaliser, et pour ma part elle était agréablement surprise des documents que j'ai pu lui fournir, elle a vu que j'étais préparée, et du coup tout s'est bien passé. Elle a quand même bien tout vérifié, pris en photo, elle est restée 2 heures. Elle n'est pas venue que pour les émaux, elle vérifiait aussi les informations concernant le traçage des produits, et m'a expliqué comment améliorer ma présentation pour correspondre à ce qui est attendu.

Je vous souhaite une bonne journée,